

Compte-rendu de la réunion du Conseil Communautaire  
du 3 février 2014

Le Conseil de Communauté légalement convoqué le 24 janvier 2014 s'est réuni le 3 février 2014 à 18h00 salle polyvalente de Deneuille les Mines, présidé par Jean-Louis Gaby.

<b>BIZENEUILLE</b>	Alain ROUSSEAU Marie-Hélène RORET
<b>LA CELLE</b>	Georges CONCHON, excusé remplacé par Jean-Pierre VALTON Dominique SPINELLE
<b>CHAMBLET</b>	Alain CHANIER Danièle GAGNEPAIN Michèle DUFFAULT
<b>COLOMBIER</b>	Gilles BOULICOT Jocelyne BIZEBARRE
<b>COMMENTRY</b>	Jean-Louis GABY Claude RIBOULET Luc BRZUSTOWSKI, excusé remplacé par Bernard ZAMIARA Annie LAVILLE, excusé Ghislaine MANOURY, excusée
<b>DENEUILLE LES MINES</b>	Gérard PAQUET, excusé Jean-Claude MANSAT, excusé remplacé par Marie-Hélène MAZIARSKI
<b>DURDAT LAREQUILLE</b>	Jean-Pierre BOUGEROLLE Bruno BOVE, excusé remplacé par Jean-Pierre PICANDET Michel RIVIERE, excusé
<b>HYDS</b>	Michel CHAMPOMIER, excusé remplacé par Bernard BIDET Guy AMARY, excusé
<b>MALICORNE</b>	André SAVY Guy PONS
<b>NERIS LES BAINS</b>	Jean Claude DE PIN Marie Alice BARRAUX Gérard BALLET Philippe COLLINET, excusé
<b>SAINT ANGEL</b>	Michel GIVERNAUD Jean-Marie GILLE
<b>VERNEIX</b>	Lionel BROCARD Valérie LAMARQUE

Marie-Hélène MAZIARSKI est élue secrétaire de séance par l'assemblée délibérante.  
Approbation du procès-verbal de la séance du 16 décembre 2013.

Une minute de silence est observée à la mémoire de Michel Petit, ancien délégué communautaire.

## **1) DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES :**

Monsieur le Président présente le plan de financement pour 2014 réalisé pour l'ensemble des cinq budgets et qui fait ressortir un besoin de financement de l'ordre de 300 000 euros. En tenant compte des reports et des résultats de l'année 2013, il serait possible de financer pour 590 000 euros d'opérations nouvelles. On peut citer notamment en fonctionnement la réfection d'un élément de petit patrimoine, le festival des arts populaires, la réédition du guide des seniors, la journée de l'enfance, la prestation versée à Sophora. En investissement on peut citer diverses acquisitions à la structure multi-accueil « 3 pommes », à l'accueil de loisirs « les Galibots », ainsi qu'aux médiathèques, ainsi que les travaux de long de la RD455, l'aménagement du Campus des marronniers et les titres de participation à la SEMETT. Il est à noter que la Communauté de Communes n'a pas contracté d'emprunt depuis 2009.

Jean-Claude De Pin demande où en est le projet Sophora.

Monsieur le Président répond qu'une CDAC s'est réunie dernièrement et demande aux élus qui y ont participé de faire un compte-rendu.

Alain Chanier annonce qu'il a donné un avis défavorable car il considère qu'il y a eu un manque d'information et qu'il a suivi l'avis du Président de l'association intercommunale des artisans et commerçants. Il a changé sa position par rapport à la dernière réunion de la CDAC, il demande plus de transparence.

Lionel Brocard a voté favorablement car des créations d'emploi étaient en jeu et qu'il faut remplir les zones d'activité. Il trouve regrettable de changer d'avis au dernier moment. En juillet, le projet portait sur 9000 m<sup>2</sup>, il a été revu pour le ramener à 6000 m<sup>2</sup> en janvier 2014.

Guy Pons a voté contre.

Claude Riboulet précise qu'il ne s'agit pas d'un projet nouveau, c'est un projet qui a 5 ou 6 ans. Le problème est que Carrefour ne peut pas s'agrandir à son emplacement actuel car il est dans la zone PPRD d'Adisséo. Plusieurs sites avaient été proposés dont le quartier des Rémorets et le Campus de la Folie qui n'était pas viable financièrement. Sophora intervient à ce moment là : il propose de payer l'ingénierie de projet, s'engage de conserver une enseigne alimentaire place du Champ de Foire, et il s'engage également à participer à l'association intercommunale des artisans et commerçants. Le but de cette zone était d'éviter que les gens aillent à Montluçon.

Il ajoute également que ce dossier était à l'ordre du jour de la commission « économie-travaux » du 26 novembre 2012 et qu'un calendrier des démarches avait été proposé. De plus Sophora était venu présenter son projet devant les élus. Il précise que la voilure du projet a été revue entre juin 2013 et janvier 2014.

Claude Riboulet ajoute qu'il est logique que les commerçants et que les autres grandes surfaces soient inquiets, mais qu'il sera difficile d'entendre des critiques sur ce que fait Sophora ou sur ce qu'il y a à Magnier. C'est 6 millions d'euros d'investissement de rejeté et une quarantaine d'emplois.

A la demande de Jean-Claude De Pin, il est précisé que Sophora réfléchit pour aller en CNAC, le délai est de 3,5 mois.

Jean-Pierre Bougerolle ajoute que cette décision est regrettable car le Carrefour actuel n'est pas dans la norme.

André Savy trouve regrettable que les élus n'aient jamais rencontré les commerçants pour leurs expliquer le projet.

Claude Riboulet répond que n'importe quel vice-Président pouvait en faire la demande.

**2) ADMINISTRATION GENERALE – CONTRAT D'ENTRETIEN CHAUDIERE :**

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Président à signer le contrat avec la société DM2C pour l'entretien annuel de la chaudière gaz murale des bureaux de la Communauté de Communes. Le tarif annuel est de 90,65 € HT.

**3) ADMINISTRATION GENERALE – GESTION DU PERSONNEL – DETERMINATION DES TAUX DE PROMOTION POUR LES AVANCEMENTS DE GRADE :**

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité de fixer le ratio d'avancement de grade à 100% pour chaque grade de chaque catégorie.

**4) -ADMINISTRATION GENERALE – GESTION DU PERSONNEL – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS :**

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité de créer un poste de Rédacteur principal de 2ème classe à temps complet et de nommer l'agent sur ce poste, à compter du 10 février 2014.

**5) PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT – CHEMINS DE RANDONNÉES – CONVENTION «D'AUTORISATION ET D'ENTRETIEN DE BALISAGE D'UN ITINERAIRE GRANDE RANDONNEE» :**

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité d'autoriser le Président à signer la convention de création et d'entretien de balisage de l'itinéraire GR avec le comité départemental de la randonnée pédestre de l'Allier jointe en annexe et d'autoriser le Président à effectuer toutes les démarches qui s'y rapportent.

**6) PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT – CHEMINS DE RANDONNÉES– CONVENTION « SUIVI DE BALISAGE » :**

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité d'autoriser le Président à signer la convention de suivi de balisage avec le comité départemental de la randonnée pédestre de l'Allier jointe en annexe et d'autoriser le Président à effectuer toutes les démarches qui s'y rapportent.

**7) TRAVAUX D'AMENAGEMENT ROUTE DEPARTEMENTALE N°455 -  
CONVENTION DE FINANCEMENT AVEC LA COMMUNE DE  
COMMENTRY ET LA COMMUNE DE MALICORNE.**

Le Conseil Communautaire autorise à l'unanimité le Président à signer la convention de financement avec la commune de Malicorne et la Commune de Commentry relative aux travaux d'aménagement de la route départementale (RD) n°455 sise route des Ferrières (partie comprise entre la rue Henri Ribière et la rue de la Commune de Paris) programmés en 2014 et autorise le Président à solliciter l'aide du Conseil Général de l'Allier dans le cadre du Contrat de Territoire Allier et d'effectuer toutes les démarches qui s'y rapportent.

**8) DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – ZAC DE LA BRANDE - TRAVAUX  
D'AMENAGEMENT DU CAMPUS 1 – 1ERE TRANCHE:**

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité d'approuver le plan d'aménagement global du Campus 1, d'approuver les travaux de la 1ère tranche d'aménagement, d'autoriser Monsieur Le Président à engager les dépenses concernant ces travaux pour un montant total estimé à 538 000 € HT, d'approuver le plan de financement, et d'autoriser Monsieur Le Président à solliciter les aides afférentes auprès de l'Etat, la Région Auvergne et le Conseil Général de l'Allier.

Il est précisé que le reste à charge sera diminué avec le produit de la vente des terrains.

**9) VIE SOCIALE – GESTION D'UNE AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU  
VOYAGE – RENOUELEMENT DE LA CONVENTION AVEC LA  
PREFECTURE POUR L'ATTRIBUTION D'UNE AIDE FORFAITAIRE A LA  
GESTION DE L'AIRE D'ACCUEIL - :**

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention et ses éventuels avenants avec l'Etat qui définit, entre autre, l'aide forfaitaire de l'Etat à la gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

**10) ENFANCE-JEUNESSE – CENTRE MULTI ACCUEIL - RELAIS  
ASSISTANTES MATERNELLES SUR SITE ET ITINERANT - CONVENTION  
D'INTERVENTION « LIRE ET FAIRE LIRE » :**

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité d'autoriser le Président à signer la convention qui régit les modalités de partenariat entre la Ligue de l'enseignement, Fédération de l'Allier, et la Communauté de Communes de Commentry – Nérès-les-Bains pour des interventions de personnes retraitées bénévoles dans le cadre de l'opération « Lire et faire lire » proposée aux enfants du Relais Assistantes Maternelles et du Centre Multi Accueil « 3 pommes ».

Monsieur le Président propose de voter une motion pour l'inscription de la modernisation et l'électrification de la ligne ferroviaire Bourges/Saint-Amand-Montrond/Montluçon. Le Conseil Communautaire a adopté à l'unanimité.

### **Questions diverses :**

Monsieur le Président annonce que des ateliers auront lieu en février et en mai sur le schéma régional d'aménagement du territoire.

\*\*\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15.

\*\*\*\*\*